

REUNION DU COMITE SYNDICAL DU 16 FEVRIER 2017

L'an deux mille dix-sept, le 16 Février à 18 heures, le Syndicat d'Entretien du Bassin du Beuvron, s'est réuni à la Mairie de Bracieux, sous la Présidence de Monsieur Daniel DESROCHES,

PRESENTS : M. TEILLET, M BOURDIN, M D'HEROUVILLE (Beuvron amont), M. DUPONT, M GIRAULT, M SAVALE (Centre Amont), M. DESROCHES, M. TOUCHET Mme HESSE (Centre Aval) M. GRANGER, Mme BREGEARD (Beuvron aval), M CHICOINEAU (Bièvre), M. SARRADIN, M. LEFORT, M DEBUIGNE (Bas Cosson) M. PRINCE, M. MAURICE, M DETIENNE (Centre Cosson), M.GILBERT, M GOUJON, M BOUQUIN (Bassin Cosson).

ABSENTS EXCUSES : Mme de BODINAT, M TERRIER (Centre Amont), M.JOHANNET, M AMIOT (Beuvron aval), M. MOREAU (Bièvre), M SOULAIGRE (Bas cosson), et MME GABORIT (Bassin Cosson).

Assistaient à la réunion : M. LANDRY (Beuvron Amont), M COELHO (Centre Aval), Mme SORIN, M CLOUET (Centre cosson) et M GAUDE (Bassin cosson).

Date de la convocation le 26 janvier 2017.

Ordre du jour :

- **Approbation du compte de gestion 2016**
- **Approbation du compte administratif 2016**
- **Affectation des résultats 2016**
- **Vote du Budget Primitif 2017**
- **Personnel du Syndicat**
- **Modification des statuts**
- **Questions diverses**

Monsieur le Président rappelle la réunion du 18 janvier dernier et aborde l'ordre du jour de la séance : des documents financiers et budgétaires sont remis aux membres présents.

APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2016

Dressé et présenté par Annick MENARD, Receveur Municipal

Après s'être fait présenter les Budgets primitif et supplémentaire de l'exercice 2016, les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par le Receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que les états de l'actif, du passif, des restes à recouvrer et des restes à payer.

Après avoir entendu et approuvé le compte administratif 2016.

Après s'être assuré que le Receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2015, celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures.

Considérant :

- Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier 2016 au 31 décembre 2016 y compris celles relatives à la journée complémentaire ;

- Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2016 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes ;
- Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives ;

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical :

- déclare que le compte de gestion dressé pour l'exercice 2016 par le Receveur visé et certifié conforme par l'ordonnateur n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

COMPTE ADMINISTRATIF 2016

Monsieur SARRADIN Jean-Pierre, deuxième vice-président, après la lecture du compte administratif 2016, fait constater les résultats suivants :

Fonctionnement	2016	Résultat antérieur	Résultat de clôture
Recettes	243 676,73 €		
Dépenses	296 799,27 €		
Résultat	-53 122,54 €	186 607,29 €	133 484,75 €

Investissement	2016	Résultat antérieur	Résultat de clôture
Recettes	166 911,27 €		
Dépenses	31 170,02 €		
Résultat	135 741,25 €	- 66 176,71 €	69 564,54 €

Après en avoir délibéré, les délégués votent à l'unanimité des membres présents le compte administratif 2016.

- Nombre de membres en exercice	:	24
- Nombre de membres présents	:	21
- Nombre de suffrages exprimés	:	20
VOTE		
Pour	:	20
Contre	:	0
Abstention	:	0

L'AFFECTATION DES RESULTATS 2016

Les résultats 2016 sont affectés de la manière suivante sur l'exercice 2017 :

- 1) L'excédent de fonctionnement de 133 484,75 € en section de fonctionnement au R002.
- 2) L'excédent d'investissement de 69 564,54 € en section de d'investissement au R001.

VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2017

Monsieur le Président présente le budget primitif 2017.

Après en avoir délibéré, le comité syndical approuve à l'unanimité le budget primitif 2017 suivant :

BUDGET	DEPENSES	RECETTES
FONCTIONNEMENT	537 937,52 €	537 937,52 €
INVESTISSEMENT	134 174,50 €	134 174,50 €

PERSONNEL DU SYNDICAT

CREATION DE POSTE- REDACTEUR PRINCIPAL DE 1ERE CLASSE

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires;
Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale et notamment l'article 34,

Monsieur le Président expose qu'actuellement le poste d'assistante financière et administrative est actuellement occupé par Madame la secrétaire de mairie de Bauzy au grade de rédacteur principal de 1ère classe par une mise à disposition de 11/35,

Considérant l'évolution du syndicat, fusion et GEMAPI, et la charge de travail, monsieur le président propose de faire évoluer le poste d'assistante de 11/35 vers un poste à temps complet.

Monsieur le Président informe de la candidature de Madame la secrétaire de Mairie de Bauzy actuellement mis à disposition pour 11/35^e.

Monsieur le Président propose de créer un poste de rédacteur principal de 1ère classe à compter du 1^{er} septembre 2017, par voie de mutation.

Après en avoir délibéré, le comité syndical, décide à la majorité des voix : (Votants : 24 soit, pour : 14 voix, contre : 7 voix et abstentions : 3 voix)

- De créer à compter du 1^{er} septembre 2017 un poste de rédacteur principal de 1^{er} classe à temps complet, étant précisé que les conditions de qualification sont définies réglementairement et correspondent au grade statutaire retenu,
- précise que les crédits nécessaires sont inscrits au budget ou s'engage à inscrire les crédits nécessaires au budget,
- autorise M le Président à signer tout document relatif à ce dossier.

DELIBERATION DE PRINCIPE SUR LE PROJET DE MODIFICATION DES STATUTS DU SEBB

Monsieur le Président présente le projet de modification des statuts du SEBB. Ces statuts modifient les compétences du SEBB mais aussi la représentativité et le mode de participations. Ce projet fait suite aux modifications réglementaires énoncées dans les lois MAPTAM, NOTRE et Biodiversité qui d'une part créent une nouvelle compétence : la GEMAPI et qui incite les syndicats à se regrouper pour exercer cette compétence, dès lors qu'elle leur est transférée par les EPCI à fiscalité propre.

Monsieur le Président souhaite qu'avant de voter la modification des statuts, ces derniers soient partagés par les Syndicats membres du SEBB et les EPCI à fiscalité propre du bassin versant.

Monsieur le Président propose d'aller rencontrer les EPCI à fiscalité propre afin de leur présenter le SEBB et le projet de modification des statuts.

Monsieur le Président demande aux syndicats membres de prendre une délibération de principe indiquant leur avis et éventuelles observations sur le projet de modification des statuts.

Une fois les différents avis et observations reçues, dans un délai maximal de 2 mois, la commission générale du SEBB se réunira pour proposer au Comité Syndical de valider les statuts.

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical :

- Accepter de mandater le Président pour rencontrer les syndicats et les EPCI à fiscalité propre afin de leur présenter les nouveaux statuts.

QUESTIONS DIVERSES

DESIGNATION DES DELEGUE ELUS AU COS ET AU CNAS

Considérant l'adhésion au C.O.S- CNAS en date du 18 janvier dernier,
Il faut désigner un délégué titulaire et délégué suppléant au COS et au CNAS,

Le Comité syndical, après en avoir délibéré, désigne à l'unanimité :

ADHESION AU CNAS

Délégué titulaire : JOHANNET Jean-Claude

Délégué suppléant : BOURDIN Claude

ADHESION AU COS

Délégué titulaire : JOHANNET Jean-Claude

Délégué suppléant : BOURDIN Claude

Fin de la séance 19h45

La séance est clôturée par le verre de l'amitié.

En annexe :

- *Tableau financier du Compte Administratif 2016*
- *Tableau financier du Budget Primitif 2017*

REUNION COMITE SYNDICAL DU 16 FEVRIER 2017

SECTION D'INVESTISSEMENT						observations
Article	LIBELLE	BUDGET 2015 REALISE	BUDGET 2016		BUDGET 2017 BP	
RECETTES		27 515,21 €	166 809,00 €	166 911,27 €	134 174,50 €	
10	Dotations (FCTVA)	16 425,22 €	800,00 €	910,09 €	450,00 €	fctva
1068	excédent de fct capitalisés					
13	Subv étude continuité écologique	0,00 €	91 403,00 €	91 402,85 €		subv 112 495,85 €
13	Subv etude bilan contrat	0,00 €	68 606,00 €	68 605,00 €		subv 109 768 €
28	Amortissements	11 089,99 €	6 000,00 €	5 993,33 €	64 159,96 €	amort materiel + etudes année 1
001	Excédent invest. Reporté				69 564,54 €	
O21	virement de la section fonctionnement					
DEPENSES		93 691,92 €	168 809,00 €	97 346,73 €	134 174,50 €	
001	Déficit invest reporté	32 516,28 €	66 176,71 €	66 176,71 €		
10222	Dotations (FCTVA)					
1068	excédent de fct capitalisés					
13	Amortissements subvention	200,01 €			44 452,77 €	amort subv etude continuité -ctma année 1
16	capital emprunt	13 761,63 €	14 500,00 €	14 071,10 €	15 000,00 €	prêt échéance 09/2018
2031	Etude continuité écologique	14 258,40 €	14 000,00 €	13 833,60 €		142 904,06 TTC
2031	Etude bilan contrat de bassin	27 408,00 €	1 000,00 €	936,00 €		164 575,32 TTC
205	logiciels - licence	702,00 €	1 000,00 €	750,60 €	1 000,00 €	segilog
2158	Autre matériel et outillage		25 000,00 €	1 578,72 €	25 000,00 €	
2182	Matériel de transport		30 000,00 €		34 000,00 €	
2183	Matériel bureau et informatique	4 845,60 €	15 132,29 €		14 721,73 €	
Résultat de clôture		-66 176,71 €		69 564,54 €		

INVESTISSEMENT 2016	RESULTAT	RAR	2017
RECETTES	166 911,27 €	0,00 €	AFFECTATION
DEPENSES	97 346,73 €	0,00 €	R001 69 564,54 €
RESULTAT	69 564,54 €	0,00 €	

REUNION COMITE SYNDICAL DU 16 FEVRIER 2017

SECTION DE FONCTIONNEMENT						observations
Article	LIBELLE	BUDGET 2015 Réalisé	BUDGET 2016		BUDGET 2017 BP	
RECETTES		457 133,59 €	452 607,21 €	430 284,02 €	537 937,52 €	
747	Subventions & participations	326 420,89 €	266 000,00 €	242 769,47 €	360 000,00 €	
6419	Rembt personnel	1 105,61 €		907,26 €		rembt at + secretariat sbcav personnel
777	amortissement subvention	200,01 €			44 452,77 €	amort subv etude continuité -ctma année 1
758	Produits divers					
002	Excédent fonct. Reporté	129 407,08 €	186 607,21 €	186 607,29 €	133 484,75 €	
DEPENSES		270 526,30 €	452 607,21 €	296 799,27 €	537 937,52 €	
60	Achats & fournitures divers	16 349,08 €	35 057,21 €	19 741,99 €	41 427,56 €	matériel, vêtement travail, carburant
61	Services extérieurs	12 541,69 €	56 350,00 €	13 008,73 €	99 350,00 €	vehicules -location- assurances -tx CTMA- cerema
62-63	Autres services extérieurs	11 085,48 €	55 700,00 €	30 880,41 €	18 000,00 €	telephone- divers
621	Autre personnel (mads)	15 672,93 €	19 000,00 €	15 798,33 €	19 000,00 €	mads secrétariat -ménage
641	Rémunération du personnel	142 913,98 €	160 000,00 €	137 969,46 €	170 000,00 €	salaires personnel sebb
645	Charges (URSSAF+IRCANTEC+ASSEDIC+...)	55 736,86 €	77 500,00 €	68 832,53 €	80 000,00 €	charges sociales - assurance statutaire
647	Autres charges (médecine du travail)	891,28 €	2 000,00 €	625,75 €	2 000,00 €	visite medicale + pharmacie
65	Autres charges courantes	3 172,68 €	3 500,00 €	3 185,88 €	3 500,00 €	indemnité président
66	Charges financières	1 072,33 €	3 500,00 €	762,86 €	1 500,00 €	intérêts d'emprunt -autres
6811	Dotation aux amortissements	11 089,99 €	6 000,00 €	5 993,33 €	64 159,96 €	amort materiel + etudes année 1
022	Dépenses imprévues-virement		34 000,00 €		39 000,00 €	
023	Virement à la section d'investissement					
resultat de clôture		186 607,29 €		133 484,75 €		

FONCTIONNEMENT 2016	RESULTAT	BP	2017
RECETTES	430 284,02 €		AFFECTATION
DEPENSES	296 799,27 €	R002	133 484,75 €
RESULTAT	133 484,75 €		

COMPTE ADMINISTRATIF 2016

747 - PARTICIPATIONS DES SYNDICATS

PARTICIPATIONS	BEUVRON AMONT		CENTRE AMONT		CENTRE AVAL		BEUVRON AVAL		BIEVRE		BAS COSSON		CENTRE COSSON		COSSON LOIRET	
	JOURS	MONTANT	JOURS	MONTANT	JOURS	MONTANT	JOURS	MONTANT	JOURS	MONTANT	JOURS	MONTANT	JOURS	MONTANT	JOURS	MONTANT
PARTICIPATION FIXE		4800,00		4800,00		4800,00		4800,00		4800,00		4800,00		4800,00		4800,00
JOURS SEBB-JUSSIE	2	1052,00	2	1052,00	2	1052,00	2	1052,00	2	1052,00	2	1052,00	2	1052,00	2	1052,00
INTERV PONCTUELLES	2,5	1315,00	0	0,00	4	2104,00	15	7890,00		0,00	4,5	2367,00	0	0,00	28,5	14991,00
JOURS TRAVAUX	4,5	2367,00	13,5	7101,00	19,5	10257,00	0	0,00	0	0,00	5,5	2893,00	1	526,00	28,5	14991,00
JOURS ESTIMATIFS	0	0,00		0,00		0,00		0,00		0,00		0,00		0,00		0,00
TOTAL		9 534,00 €		12 953,00 €		18 213,00 €		13 742,00 €		5 852,00 €		11 112,00 €		6 378,00 €		35 834,00 €
REALISE	113 618,00 €															

747 - SUBVENTIONS PARTENAIRES FINANCIERS

PARTENAIRES	REGION			AGENCE DE L EAU			DREAL	CD 41	CHAMBORD/ CTE
	%	2015	2016	%	2015	2016			
TRAVAUX RESTAURATION ENTRETIEN	30			30	30110,50				10192
COMMUNICATION						0,00			
LUTTE JUSSIE				30	1932,63				
LUTTE GRENOUILLE TAUREAU	30	3052,09					4415,91	7179,00	
TECHNICIEN 1 - BEUVRON		6785,00	6610,00						
ANIMATION + SECRETARIAT		4930,74	5780,00	30	0,00	36390,00			
AUTRES AIDES / URGENCES						11793,60			
sous-total		14747,83	12390,00		32043,13	48183,60	4 415,91 €	7179,00	10 192,00 €
REALISE	129 151,47 €								

TOTAL REALISE 2016

242 769,47 €

BUDGET PRIMITIF 2017

747 - PARTICIPATIONS DES SYNDICATS ET SOLDE DE TRAVAUX CTMA

PARTICIPATIONS	BEUVRON AMONT		BEUV CENTRE AMONT		BEUV CENTRE AVAL		BEUVRON AVAL		BIEVRE		BAS COSSON		CENTRE COSSON		COSSON LOIRET	
	JOURS	MONTANT	JOURS	MONTANT	JOURS	MONTANT	JOURS	MONTANT	JOURS	MONTANT	JOURS	MONTANT	JOURS	MONTANT	JOURS	MONTANT
PARTICIPATION FIXE		5000,00		5000,00		5000,00		5000,00		5 000,00 €		5000,00		5000,00		5000,00
JOURS SEBB-JUSSIE	1	750,00	1	750,00	1	750,00	1	750,00	1	750,00	1	750,00	1	750,00	1	750,00
		5 750,00 €		5 750,00 €		5 750,00 €		5 750,00 €		5 750,00 €		5 750,00 €		5 750,00 €		5 750,00 €
SOLDE TRAVAUX	14000		12 550,00 €		26 000,00 €		11 500,00 €		0,00 €		11 500,00 €		10 000,00 €		30 000,00 €	
TOTAL	19750		18300		31750		17250		5750		17250		15750		35750	
TOTAL GENERAL	161550															
PREVISIONS 2017	160 000,00 €															

TARIFS 2017 : DEL 18/01/2017

journée travail équipe	750 €
participation fixe	5 000 €
SOLDE TRAVAUX CTMA	

747 - SUBVENTIONS PARTENAIRES FINANCIERS

PARTENAIRES	CTMA	REGION		AGENCE DE L EAU		CD 45	CD 41	DREAL
		%	SOLDE 2016	2017 (50%)	%			
RENATURATION LEGERE DU LIT	61 253,00 €	20		6125,30	60			18375,90
RENATURATION LEGERE DU LIT 45	42 504,00 €	10		2125,20	60		4250,00	12751,20
FORFAIT ENTRETIEN	56 000,00 €	10		2800,00	40			11200,00
FORFAIT ENTRETIEN 45	36 720,00 €	0		0,00	40		3672,00	7344,00
RESTAURATION RIPISYLVE	8 400,00 €	20		840,00	60			2520,00
PLANTES ENVAHISSANTES AQUATIQUES	12 000,00 €	0		0,00	40			2400,00
PLANTES ENVAHISSANTES DE BERGE	6 000,00 €	0		0,00	40			1200,00
GESTION DES EMBACLES	69 600,00 €	20	6960,00	6960,00	60			20880,00
CLOTURE ET ABREUVOIRS	3 600,00 €	20		360,00	60			1080,00
TECHNICIEN 1 - BEUVRON	56 200,00 €	30	4610,00	8430,00	50			14050,00
ANIMATION	48 200,00 €	30	3860,00	7230,00	50	36390,00		12050,00
SECRETARIAT	18 342,00 €	0		0,00	50			4585,50
sous-total			15430,00	34870,50		144 826,60 €	7 922,00 €	0,00
PREVISIONS 2017	203 049,10 €							

TOTAL BP 2017

360 000,00 €